

Statement

Minister for
External Relations
and International
Development



Déclaration

Ministre des
Relations extérieures
et du développement
international

N° 195

Le 30 septembre 1992

LE CANADA RÉCLAME LA SIGNATURE D'UN ACCORD DE PAIX AU MOZAMBIQUE

La ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry, a exhorté aujourd'hui les deux parties au conflit qui règne au Mozambique à respecter leur engagement et à signer un accord de paix le 1^{er} octobre.

Le président du Mozambique, M. Joaquim Chissano, et le président de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), M. Afonso Dhlakama, ont signé le 7 août, à Rome, une déclaration conjointe par laquelle ils s'engageaient à régler toutes les questions non résolues et à signer un accord de paix, au plus tard le 1^{er} octobre. M. Dhlakama a cependant indiqué dernièrement qu'il hésitait à signer l'accord en raison de certaines dispositions du document.

«J'exhorte les deux parties à respecter les engagements qu'ils ont pris à Rome le 7 août et à apporter, le plus tôt possible, une solution pacifique au conflit qui règne au Mozambique, a déclaré M^{me} Landry. Le Canada est très préoccupé par la souffrance qu'éprouve la population du Mozambique, dont la vie a été bouleversée par la sécheresse et par 16 années de guerre civile.»

M^{me} Landry a souligné que la cessation des hostilités permettrait au Canada et aux autres donateurs d'intensifier l'acheminement de secours alimentaires et autres, désespérément attendus dans l'ensemble du pays.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

ou avec la :

Direction générale des communications
Agence canadienne de développement international
(819) 953-6060